

Mairie de Saint-Zacharie : INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

Mois de Mars 2023 (18 jours de cantine)

Nom - Prénom	Classe	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V
		2	3	6	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30	31

Nombre de repas commandés : En Mars 2023 : **TOTAL DU POUR LE MOIS DE MARS 2023** :

Mois d'Avril 2023 (7 jours de cantine)

Nom - Prénom	Classe	L	M	J	V	M	J	V
		3	4	6	7	11	13	14

Nombre de repas commandés : En Avril 2023 : **TOTAL DU POUR LE MOIS D'AVRIL 2023** :

Prix du repas : **3€20 Euros**

TOTAL A REGLER : Mars 2023 Avril 2023

Mode de paiement : cochez la case correspondante

Paiement par chèque

(à l'ordre de la

Régie Cantine Scolaire St Zacharie)

Paiement en espèces

(à donner au bureau de l'intendance)

Les dates limites de dépôt de dossier doivent être obligatoirement respectées.

Document à déposer dans la boîte aux lettres de l'intendance :

1. Paiement par chèque à l'ordre de la Régie Cantine Scolaire St Zacharie du :

- Du Jeudi 2 Février 2023 au 17 Février 2023

2. Paiement en ligne momentanément indisponible

En cas de litiges, de besoin de justificatif veuillez-vous adresser au bureau de l'intendance :

Au 04 42 32 63 25